

FORMATION OPTIMISATION DE LA RÉMUNÉRATION DU DIRIGEANT

Programme de la formation

Le statut du dirigeant

- Cartographie des dirigeants : rappel des différents statuts sociaux en fonction de la forme juridique de la société
- Calcul du coût de la rémunération pour chacun des statuts, comparaison chiffrée
- Différence des protections sociales entre les statuts sociaux (prévoyance, santé et retraite)

La retraite du dirigeant

- Les différents régimes de retraite obligatoire
- Changement de statut social : quel impact en matière de retraite ?
- Les techniques d'optimisation de la retraite : rachat de trimestres, cumul emploi-retraite

L'optimisation de la rémunération

- L'arbitrage rémunération / dividendes (statut salarié et TNS) en intégrant les droits à retraite
- Les rémunérations périphériques : épargne salariale, Loi Madelin, retraite à cotisation définies (art.83 CGI) et à prestations définies (art.39 CGI)

Objectifs

- ▶ Comprendre tous les enjeux liés au choix du statut social du dirigeant
- ▶ Mesurer les différences des statuts sociaux du dirigeant
- ▶ Analyser les différents modes de rémunération directe du dirigeant
- ▶ Analyser les différents modes de rémunération périphérique du dirigeant
- ▶ Connaître les régimes de retraite obligatoire et savoir détecter les points d'optimisation possibles.

Durée

1 journée

Prix

390 € HT par personne

Sessions

LYON
16 mars 2017

PARIS
11 mai 2017

NANTES
14 septembre 2017

BORDEAUX
16 novembre 2017

INSCRIPTION A LA FORMATION OPTIMISATION DE LA RÉMUNÉRATION DU DIRIGEANT

Choix du lieu et de la date de la formation

LYON
16 mars 2017

PARIS
11 mai 2017

NANTES
14 septembre 2017

BORDEAUX
16 novembre 2017

Participant(e) 1

Mme M.

Nom

Prénom

Fonction

E-mail

Tél. (ligne directe)

Participant(e) 2

Mme M.

Nom

Prénom

Fonction

E-mail

Tél. (ligne directe)

Entreprise/Établissement

Raison sociale

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Email

Paiement

Facture à adresser à (préciser le service et l'adresse si différente)

TOTAL HT : 390 € HT Nombre de participants TVA en vigueur (20%) TOTAL TTC

Ci-joint un chèque de € correspondant à une inscription pour participant(s) à la session libellé à l'ordre de **Maxirem**.

Date

Cachet et signature

Prix : Le prix par participant est indiqué sur la plaquette de formation Maxirem, il comprend : la participation à la formation, la documentation remise.

Conditions d'inscription et règlement : La confirmation de votre inscription est conditionnée par la réception par Maxirem de votre règlement suivant l'envoi du bulletin d'inscription. A moins de 30 jours de la formation, seules les inscriptions accompagnées d'un règlement sont prises en compte.

Conditions d'annulation ou de report : L'annulation de votre inscription ou son report sur une autre session sont possibles sans pénalité plus de 30 jours avant la formation :

➤ Entre 15 et 30 jours avant la formation, 50% du prix de la formation est retenu

➤ Moins de 15 jours avant la formation, 100% du prix de la formation est retenu

Vous avez cependant la possibilité de vous faire remplacer par un autre participant. Maxirem se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation, les frais d'inscription préalablement réglés seront alors intégralement remboursés

Agrément Formation : Maxirem est un organisme de formation agréé : N°82 73 01263 73 Dès réception de votre inscription, nous vous adresserons une facture tenant lieu de Convention de Formation Professionnelle Simplifiée. Vos frais peuvent être imputés sur le budget 1% formation de votre société.